

Les jeunes accueillis en mission locale : des formes de fragilité spécifiques à PACA

CÉCILE REVEILLE - DONGRADI
ADELINE PETROVITCH
CHARGÉES D'ÉTUDES

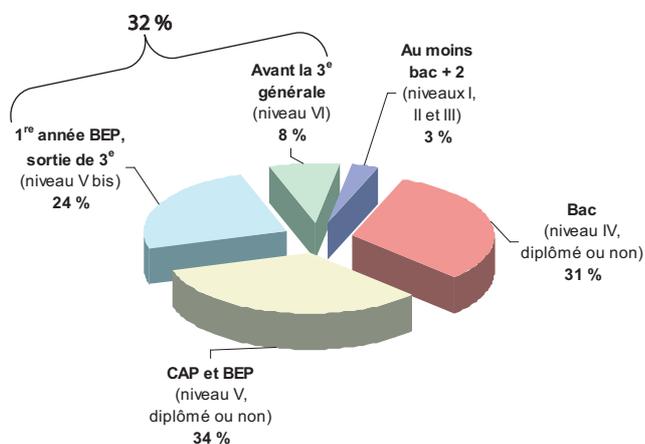
Les données issues du réseau des missions locales de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur apportent des précisions et un nouvel éclairage sur l'insertion des jeunes. Centrées sur les jeunes accueillis pour la première fois en mission locale en 2007, elles soulèvent trois questions. Sont-ils autant touchés par la précarité qu'au niveau national ? En quoi leurs situations varient-elles selon les territoires ? Filles et garçons font-ils le même usage des structures d'accueil ?

LA MISSION LOCALE : UN LIEU DE SOUTIEN POUR DES JEUNES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS

Un recours pour les plus jeunes et les moins qualifiés

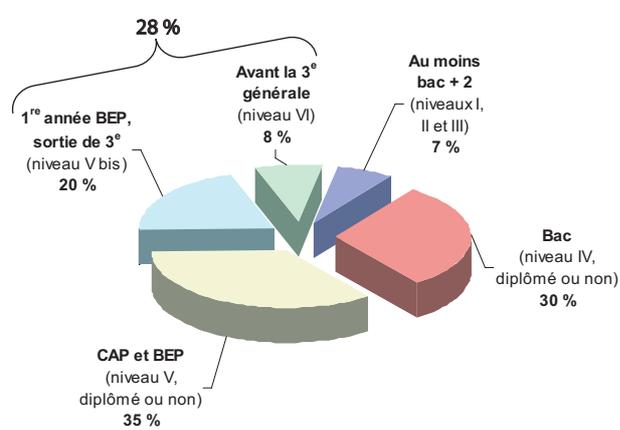
Au cours de l'année 2007, plus de 100 000 jeunes de 16 à 25 ans ont été accompagnés par une mission locale du réseau de PACA. Pour plus de 40 000 d'entre eux, c'était leur premier entretien avec un conseiller. La majorité a entre 18 et 21 ans. Avec le Centre, l'Alsace et la Franche-Comté, la région est cependant l'une de celles qui a accueilli la plus forte proportion de mineurs (16-17 ans) au cours de l'année. Ils représentent un

Graphique 1 : Niveau scolaire des jeunes au premier accueil en PACA en 2007



Source : Entrepôt régional Parcours 3 PACA - Extraction au 15 février 2008 des jeunes en 1^{er} accueil en 2007 - Traitement ORM.

Graphique 2 : Niveau scolaire des jeunes au premier accueil en France en 2006



Source : Dares, Premières synthèses premières informations, n° 02.1, janvier 2008 - Traitement ORM.



Les jeunes accueillis en mission locale : des formes de fragilité spécifiques à PACA

Définitions

Les jeunes dits « accompagnés » par une mission locale une année donnée ont été en relation, au moins une fois dans l'année, avec une mission locale ou une permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), quelle qu'en soit la modalité (entretien individuel, atelier, information collective, téléphone, lettre, intermédiation...).

Les jeunes dits « reçus en entretien » ont bénéficié durant l'année d'au moins un entretien individuel, ou participé à un atelier ou à une information collective.

Les jeunes dits « accueillis pour la première fois » ou « reçus en premier accueil » ou simplement « en premier accueil » ont bénéficié pour la première fois au cours de l'année d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales et PAIO.

Source : Dares.

En PACA, 12 % des jeunes accueillis sont hébergés chez des amis, pour 6 % en France. 30 % vivent dans des logements autonomes et différents types de foyers, pour 25 % en France.

accueil sur cinq alors qu'en moyenne nationale, en 2006, cette proportion est d'un jeune sur six.

Les jeunes sortis du système éducatif avant la deuxième année de CAP-BEP (dits « non qualifiés ») sont plus représentés parmi les primo-accueillis dans le réseau des missions locales de PACA que dans le reste de la France (graphiques 1 et 2). Ces jeunes n'occupent pourtant pas une place plus importante parmi les sortants du système éducatif, comme le montrent les données de l'Éducation nationale : en 2004 ils sont 6 % en France comme en PACA. Par ailleurs, plus d'un jeune sur deux est accueilli par un conseiller de mission locale dans l'année qui suit sa sortie du système éducatif, alors que cette proportion n'est que de 46 % en moyenne nationale. Traditionnellement, le réseau d'accueil des missions locales en PACA est très lisible pour les jeunes.

Un appui pour les plus seuls et les plus démunis

La question de la proximité est cruciale dans les processus d'insertion. Ainsi, les conditions de logement et l'accès aux transports sont deux déterminants de l'accélération des risques de précarité. Parmi les jeunes en premier accueil, un sur deux ne vit pas chez ses parents ou un autre membre de sa famille. Cette proportion est bien plus élevée que dans le reste de la France. La qualité de l'environnement familial – le fait de ne pas avoir à gérer le quotidien, le soutien et les réseaux disponibles – favorise l'entrée dans la vie active. Les jeunes sont hébergés chez des

amis deux fois plus souvent qu'ailleurs en France. Ils privilégient les logements indépendants et les différents types de foyers. Parmi eux, 7 % vivent dans une situation de grande précarité – sans hébergement ou en hébergement nomade –, pour 2 % dans le reste de la France. Cette forte proportion est préoccupante. Le manque de logements en région, l'augmentation des loyers et les difficultés d'accès au crédit en sont les principales causes.

Neuf jeunes sur dix se déclarent célibataires, mais 5 % d'entre eux sont déjà parents, formant le plus souvent une famille monoparentale.

En PACA comme ailleurs, les deux tiers des jeunes accueillis n'ont pas de permis de conduire. Cela génère des difficultés, particulièrement en zones rurales et périurbaines. En dehors de leur ville, où ils peuvent utiliser les transports en commun, ils se considèrent peu mobiles. Cela accentue leurs difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation.

Seul un tiers des jeunes accueillis pour la première fois en mission locale déclarent avoir des ressources, sans pour autant être très précis sur leur origine. Parmi eux, certains disent recevoir une allocation chômage de la part des Assedic ou un salaire, sans en préciser le niveau ni la nature. L'allocation de parent isolé concerne surtout les filles ayant un enfant à charge. Enfin, une part très minime (2 %) avait signé un contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation) au moment du premier accueil.

Les six indicateurs retenus pour l'analyse territoriale :

Le niveau de formation à la sortie du système éducatif, la part des demandeurs d'emploi lors du premier accueil en mission locale, le nombre de jeunes en situation non professionnelle, l'absence d'hébergement stable, le manque de ressource, et enfin le moyen de transport utilisé.

Sept jeunes sur dix accueillis pour la première fois se déclarent chômeurs.

Un soutien avant tout pour la recherche d'un emploi

Le passage par la mission locale apparaît comme une étape importante dans la recherche d'un emploi. Sur dix jeunes accueillis pour la première fois, sept se déclarent chômeurs. Pour les autres, quelques-uns n'ont pas terminé leur scolarité (7 %), et un peu plus d'un sur dix est en situation de travail, avec un statut précaire, (contrat à durée déterminée, contrat d'apprentissage, mission d'intérim) ou en formation (stages régionaux).

Plus de huit propositions sur dix faites aux jeunes par les conseillers portent sur les questions d'emploi, de formation et de projet professionnel. Parmi celles-ci, trois sur dix concernent directement l'accès à l'emploi. Ces données corroborent le fort besoin d'un accompagnement sur la construction du projet professionnel. Moins de deux propositions sur dix sont relatives aux domaines du logement et de la santé, ainsi qu'à la vie sociale (citoyenneté, loisirs, sports et culture). Elles sont souvent traitées en parallèle des questions d'emploi, un jeune pouvant avoir plusieurs propositions au cours de l'année. Ceux qui reçoivent ce type de propositions sont souvent en contrat d'alternance et en situation d'emploi.

L'absence de ressources, les difficultés de logement génèrent souvent des problèmes de santé qui accentuent encore le risque de précarisation. Très peu de jeunes déclarent avoir une reconnaissance de travailleur handicapé. Dans ce cas, il s'agit principalement d'un handicap modéré et/ou durable de catégorie B, la plus fréquente dans l'ensemble des réseaux d'accueil les concernant. Les travaux récents de l'ORM sur les parcours de ces jeunes montrent que ceux-ci peuvent taire leur handicap dans le cadre de la recherche d'une formation ou d'un emploi.

DES RISQUES DE PRECARITE DETERMINES PAR LES SPECIFICITES DEPARTEMENTALES

Si, par rapport à la France, les caractéristiques régionales montrent la précocité et la dureté des situations de précarité des jeunes reçus en premier accueil, des distinctions sont à faire selon les départements.

Des jeunes plus en danger

Dans le Vaucluse, les jeunes accueillis pour la première fois dans les missions locales sont les plus nombreux de la région à avoir un bas niveau de qualification et à se déclarer sans ressources. Or l'économie vauclusienne est largement tournée vers les activités agro-industrielles, mobilisant des emplois d'ouvriers et d'employés. Cela se traduit à la fois par une saturation du marché des emplois peu qualifiés et par des processus d'orientation moins tournés vers les études longues. Par ailleurs, la part déjà importante et en augmentation des jeunes de moins de 20 ans exacerbe la concurrence sur le marché du travail.

Dans les Alpes-Maritimes, la situation est toute aussi préoccupante, mais pour d'autres raisons. La part des jeunes dans la population est plutôt faible. Ils sortent le plus souvent de formations généralistes du second degré, sans réelle professionnalisation. L'économie fonctionne selon un double système d'emploi, à la fois lié au tourisme et à l'économie résidentielle, nécessitant de nombreuses fonctions intermédiaires, difficilement accessibles pour des jeunes non professionnalisés, et qui plus est à fort *turn-over*. À cela s'ajoute le coût du foncier et le parc restreint de logements disponibles. C'est ici que les jeunes accueillis font le plus souvent état de conditions d'hébergements critiques : 10 % des jeunes se déclarent sans hébergement ou nomades. Ce territoire compte aussi le plus de jeunes en situation non profession-

nelle, c'est-à-dire en situation de sortie directe du système éducatif lors de leur premier accueil.

Des jeunes fortement exposés

Les Bouches-du-Rhône se caractérisent à la fois par une forte proportion de jeunes, mais aussi par un dualisme économique marqué. Dans ce département, les familles aisées, attirées par la métropole régionale, côtoient celles en grande précarité. La part des allocataires du RMI est l'une des plus élevées de la région. C'est l'un des départements où les jeunes reçus en premier accueil déclarent le moins avoir des ressources. Lors de leur arrivée à la mission locale, ils se disent très souvent en situation non professionnelle et ayant des problèmes de logement, avec, par endroit, des coûts en foncier et des loyers comparables à ceux de l'Île-de-France.

Département très attractif, le Var voit arriver beaucoup de jeunes actifs, aux diplômes élevés. À sa vocation touristique et résidentielle se combine une présence importante d'emplois dans le bâtiment et l'agriculture. Ces spécificités accentuent les difficultés sur le marché du travail, en raison notamment de l'emploi de main-d'œuvre étrangère ou de départements limitrophes, voire de travailleurs non déclarés. Les jeunes accueillis pour la première fois ont un premier niveau de qualification plutôt général, qui ne leur permet pas de concurrencer les nouveaux arrivants dans le département. Les situations d'hébergement sont difficiles pour les jeunes, qui sont principalement demandeurs d'emploi et nombreux à ne déclarer aucune ressource.

Des jeunes mieux protégés

La double vocation touristique et résidentielle des Alpes-de-Haute-Provence rend

ce département attractif plutôt pour les cadres en fin de carrière. Le marché du travail, assez dynamique, reste ouvert aux jeunes peu qualifiés, tout en étant fortement soumis à la saisonnalité. De fait, la part des jeunes ayant le statut de demandeur d'emploi lors du premier accueil – qui ont donc déjà travaillé – y est la plus élevée de la région. Ils ont plutôt un bas niveau de qualification, ce qui augmente les risques de précarité. Enfin, les caractéristiques géographiques de ce territoire accentuent la question des transports, difficiles à mettre en place.

Proportionnellement peu présents dans les Hautes-Alpes, les jeunes ont un bon niveau de formation générale. L'économie locale, tournée vers le tourisme et l'agriculture, entraîne une activité saisonnière et des contrats souvent temporaires. De ce fait, l'emploi est de moins bonne qualité, mais l'accès y est plus facile, ce qui génère aussi une forme de précarisation. Ce type d'emploi facile, associé aux difficultés d'assurer un service de transports collectifs adéquat (en termes de fréquence et de couverture) dans ce département alpin, pénalise l'insertion des jeunes.

FILLES ET GARÇONS : DES TEMPORALITÉS D'INSERTION DÉCALÉES

Qu'en est-il de l'égalité filles-garçons face aux risques de précarité ? La préoccupation liée à l'insertion professionnelle est-elle différenciée selon le genre ?

Une tendance à anticiper l'insertion

Les filles sont moins nombreuses que les garçons dans la population régionale des 16-25 ans. Pour autant, elles se dirigent plus fréquemment vers les organismes d'aide, missions locales ou ANPE, durant la phase d'insertion dans la vie active

L'application Parcours 3

Les missions locales et les PAIO sont équipées du logiciel Parcours 3 pour gérer les dossiers des jeunes accueillis. Cette application est utilisée quotidiennement pour la saisie des dossiers par l'ensemble des conseillers. Elle permet de décrire précisément leurs caractéristiques individuelles, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les services dont ils bénéficient. Localement, Parcours 3 est un outil de pilotage pour chaque mission locale. La remontée mensuelle d'informations au niveau régional et au niveau national permet des analyses à un niveau plus agrégé. Pour s'assurer de la qualité des données, des contrôles de cohérence et une charte de saisie ont été conçus pour corriger et homogénéiser les comportements de saisie sur l'ensemble du territoire.

Source : Dares.

En PACA, dans le cadre d'un protocole signé par l'État (DRTEFP), le Conseil régional et l'Association régionale des missions locales, l'Observatoire régional des métiers est chargé de l'analyse contextualisée des données issues de Parcours 3. Celles exploitées ici résultent d'une extraction de la base régionale réalisée au 15 février 2008.

(source : enquête « Génération 98 »). Cette tendance est confirmée par les données issues de Parcours 3. En 2007, les jeunes filles se sont adressées plus souvent aux missions locales que les garçons. Elles sont aussi plus rapides dans leur premier contact avec la mission locale : 55 % d'entre elles s'y présentent moins d'un an après leur sortie du système éducatif, quand les garçons ne sont que 45 % à le faire.

Elles rencontrent de grandes situations de précarité, et sur une période plus longue que les garçons. Pourtant, au regard des mêmes critères que ceux utilisés pour les départements, ceux-ci semblent plus précarisés. Plus souvent demandeurs d'emploi, moins diplômés, ils déclarent moins de ressources.

Une précarisation en trois temps pour les filles

D'une façon générale, ce sont les niveaux V et IV de qualification (diplôme acquis ou pas) qui sont les plus représentés lors du premier accueil. Dans six cas sur dix, les jeunes sont issus des filières technologiques et professionnelles, les autres étant issus de la filière générale. Les filles ont un niveau scolaire plus élevé que les garçons, et c'est aussi le

cas lors de leur premier accueil (graphiques 3 et 4). Elles sont un peu plus présentes que les garçons dans la filière générale (respectivement 41 % et 38 %).

À leur arrivée pour la première fois à la mission locale, elles sont plus fréquemment en formation ou en emploi que les garçons. Elles semblent anticiper davantage leur avenir. Leur formation plus généraliste, ou professionnelle mais concentrée sur quelques spécialités à caractère transversal, ne leur permet pas d'être rapidement opérationnelles sur le marché du travail.

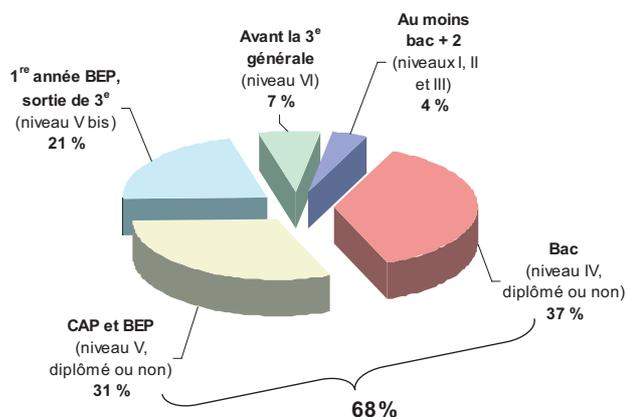
Pour les filles, la recherche de solution passe plutôt par le biais de la formation, alors que les garçons privilégient la recherche d'un emploi direct. Si, à leur arrivée en 2007 à la mission locale, elles étaient plus souvent en emploi ou sous statut scolaire, en avril 2008 elles sont plus fréquemment en formation que les garçons (graphiques 5 et 6). Faute de revenus, leur période de professionnalisation est le premier temps du risque de précarisation.

La recherche d'emploi constituera un deuxième temps. L'inscription en formation plus fré-

Il y a une surreprésentation des jeunes issus des filières technologiques et professionnelles parmi les primo-accueillis dans les missions locales.

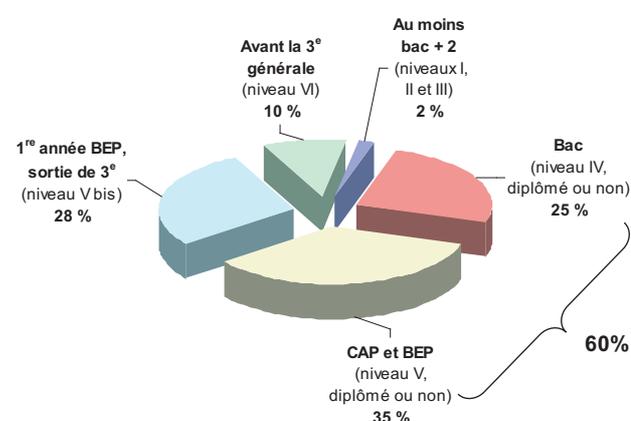
Dans le système éducatif régional, la proportion est inversée, puisque un peu plus de quatre jeunes sur dix sont scolarisés dans les filières techniques dans le second cycle (apprentissage y compris).

Graphique 3 : Niveau scolaire des filles au premier accueil en PACA en 2007



Source : Entrepôt régional Parcours 3 PACA - Extraction au 15 février 2008 des jeunes en 1^{er} accueil en 2007 - Traitement ORM.

Graphique 4 : Niveau scolaire des garçons au premier accueil en PACA en 2007



Source : Entrepôt régional Parcours 3 PACA - Extraction au 15 février 2008 des jeunes en 1^{er} accueil en 2007 - Traitement ORM.

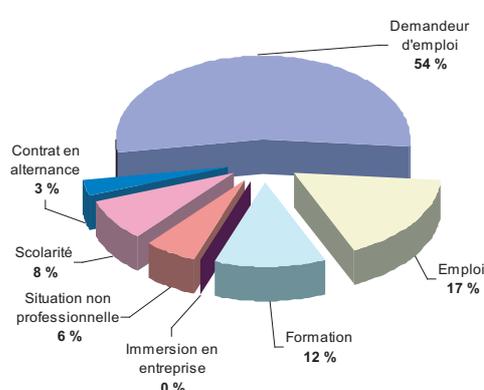
quête des filles permet de compenser leur sous-professionnalisation, mais provoque un premier emploi plus tardif que pour les garçons. L'insertion sur le marché du travail est toujours plus dure pour les filles. En concurrence avec les garçons sur des métiers « mixtes », elles s'affrontent sur les métiers typiquement féminins. Leur palette de formation étant assez restreinte, elles vont rester plus longtemps au chômage.

Les situations d'emploi peuvent être leur troisième temps de précarisation. Là encore, les

enquêtes « Génération » montrent que les jeunes filles auront un statut plus précaire que leurs homologues masculins. Contrats aidés et temps partiel leurs sont souvent dévolus. De plus, à poste égal, les salaires des jeunes filles sont moins élevés, écart qui d'ailleurs augmentait avec le temps (entre 1998 et 2001).

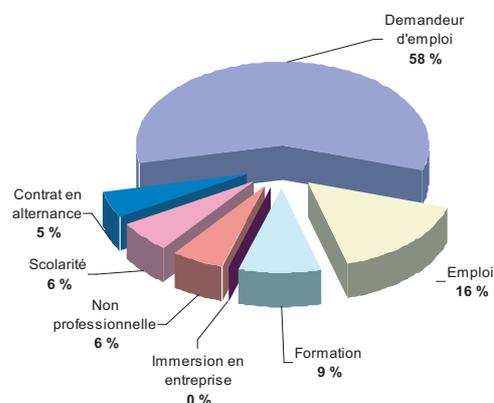
Décalée, mais pas moins importante que celle des garçons, la précarité des filles dès leur arrivée à la mission locale pose à nouveau la question de l'égalité professionnelle.

Graphique 5 : Situation des filles en PACA en avril 2008



Source : Entrepôt régional Parcours 3 PACA - Extraction au 15 avril 2008 des jeunes en 1^{er} accueil en 2007 - Traitement ORM.

Graphique 6 : Situation des garçons en PACA en avril 2008



Source : Entrepôt régional Parcours 3 PACA - Extraction au 15 avril 2008 des jeunes en 1^{er} accueil en 2007 - Traitement ORM.

Pour en savoir plus

- BENZAKRI Abdellatif, PETROVITCH Adeline, REVEILLE-DONGRADI Cécile, « Premier emploi des jeunes : le rôle prépondérant du commerce et de l'hôtellerie-restauration », Insee PACA, *Sud Insee l'essentiel*, n° 89, février 2006.
- BONNEVILLE Lionel, « L'activité des missions locales et PAIO en 2006, la hausse de l'activité se poursuit avec la montée en charge du Civis », Dares, *Premières synthèses premières informations*, n° 02.1, janvier 2008.
- CNFPTLV, *Géographie de la formation professionnelle, édition 2007*, coordonné par Jean-Jacques ARRIGHI, 2007.
- DAILLOUX Déborah, REVEILLE-DONGRADI Cécile, Cabinet CATÉIS, *À la découverte du métier, De l'orientation à l'insertion professionnelle de 1 000 apprentis en PACA*, ORM, « Études », n° 6, avril 2004.
- DROS, *La Précarité juvénile en région PACA : état de la question*, « Les cahiers du DROS », n° 2, février 2008.
- LEGER Florence, « Les sorties sans qualification : la baisse se poursuit », DEPP Éducation nationale, *Note d'information*, n° 08.05, janvier 2008.
- LIAROUTZOS Olivier, REVEILLE-DONGRADI Cécile, *Les Risques de précarité en début de vie active*, ORM, « Mémo », n° 29, septembre 2006.
- ORM, *Quand l'école est finie en PACA. Premiers pas dans la vie active de la génération 98*, « Études », n° 5, avril 2004.